

Les remparts de l'oppidum



Le rôle des fortifications

Les remparts sont édifiés là où le relief n'offre pas de caractéristiques défensives suffisantes à la cité. Leur rôle est aussi ostentatoire et symbolique. Barrière volontairement monumentale aux yeux des habitants et des visiteurs, il peut aussi matérialiser un espace spécifique à l'intérieur de la ville ou la limite entre l'espace urbain de la capitale politique et économique et l'espace rural environnant.

À Moulay, un ouvrage monumental de 6 à 8 m de hauteur circonscrit un premier espace de 12 hectares, dénommé « Enceinte du Bourg », qui correspond vraisemblablement au cœur de la cité, siège du pouvoir politique et religieux à l'époque gauloise. S'il n'apparaît dans le paysage actuel que sous la forme d'une simple levée de terre (au niveau de l'actuelle rue du Camp Gaulois), la coupe réalisée dans celui-ci révèle un ouvrage plutôt complexe avec un parement de façade en pierre et peut-être plusieurs étapes de construction.

La découverte d'un second rempart, au lieu-dit du *Mesnil*, qui marque la limite nord de la ville, fait passer l'étendue de l'oppidum de Moulay d'une superficie de 12 à 135 hectares. L'oppidum de Moulay se place ainsi parmi les 10 plus grandes agglomérations fortifiées connues en Gaule. Sa fouille prochaine est un des enjeux de l'opération archéologique.

Des accès sont aménagés dans la masse des ouvrages défensifs en plusieurs endroits. Une seule porte existe pour l'« Enceinte du Bourg », rue de l'Église, tandis que deux portes ont été repérées sur le côté sud de la ville et une au nord, au niveau du hameau du *Petit Mesnil*.

Vue du rempart de l'« Enceinte du Bourg ».

© Alain Valais, Inrap



Des ouvrages monumentaux

Les remparts sont généralement constitués d'une masse de terre armée de bois et recouverte d'une façade de pierres. Les archéologues ont reconnu deux grands types de construction : le *murus gallicus* (du latin : mur gaulois) et le rempart à poteaux frontaux. Le *murus gallicus* est caractérisé par une armature de poutres en bois assemblées par de grands clous en fer (fiches), disposées horizontalement et superposées dans la masse de terre. Dans le cas des remparts à poteaux frontaux, la masse de terre est retenue par des poteaux verticaux disposés au niveau de la façade en pierre.

La plupart des remparts celtiques encore conservés aujourd'hui en Europe présente un aspect assez éloigné de leur apparence originelle. L'impact de plus de 2 000 ans d'érosion naturelle, la disparition des matériaux périssables utilisés pour leur édification et les modifications intervenues sur ces structures oubliées, a en effet bien souvent changé leur morphologie initiale. Les informations obtenues lors des fouilles de ces structures permettent ainsi de comprendre leurs modes et techniques de construction et, par extension, d'envisager leur restitution.

Restitution du rempart à poteaux frontaux du site du Mont-Vully (Suisse).

© Elven Le Goff, Inrap



www.inrap.fr

Inrap
Institut national
de recherches
archéologiques
préhistoriques



50%



40%



5%



5%

Co-financeurs : Coût des fouilles archéologiques : 6,4 millions d'euros

Maître d'ouvrage : Préfet de la région Pays-de-la-Loire